



Patrick Doutreligne
Président de l'Uniopss



UN CONGRÈS MARQUÉ DU SCEAU DU PROJET D'UN MONDE NOUVEAU !

Inventons demain et parlons-en !

Voilà l'invitation qui vous est faite pour notre prochain Congrès, programmé les 1^{er} et 2 avril 2020 à Rennes.

Le président de la République a évoqué un nouveau monde et de nouvelles pratiques. Les associations n'ont pas été citées spontanément par le chef de l'État, et nous pensons que c'était une erreur ou peut-être un oubli...

Aussi, nous avons décidé de montrer que le secteur associatif, particulièrement dans le social, le médico-social et la santé, reste fondamentalement source d'innovations, d'approches nouvelles, d'adaptation permanente aux évolutions sociétales.

Des innovations technologiques bien entendu mais pas seulement...

Des approches managériales, des modes d'implication des publics accompagnés ou suivis, des apprentissages aux nouveaux outils...

Notre caractéristique principale est orientée vers le bien-être ou le mieux-être des populations fragiles, la lutte contre les inégalités sociales, territoriales mais aussi numériques, ainsi qu'en matière d'accès aux droits.

Une démonstration de nos forces est indispensable dans un contexte où celles et ceux qui subissent les changements ne sont pas considérés à leur juste place et à leur valeur dans notre société, que ces personnes soient âgées, dépendantes, souffrant d'un handicap ou d'une maladie, pauvres et/ou mal-logées, jeunes en difficultés d'insertion...

Alors venez nombreux ! Apportez ou venez connaître et échanger sur ces innovations... et confortez la place irremplaçable de nos associations !





AUJOURD'HUI, LES ASSOCIATIONS INVENTENT DEMAIN...

Parlons-en !



Après le Congrès de Tours qui avait rassemblé en 2018 plus de 1 000 participants, **le 34^e Congrès de l'Uniopss aura pour fil rouge la promotion des associations comme actrices de l'innovation** : l'occasion de déconstruire un certain nombre d'idées reçues et d'explorer le thème de l'innovation de façon large : technologique, organisationnelle mais aussi sociale et citoyenne.

C'est un vrai paradoxe. Alors que les associations jouissent d'une large popularité dans la société française et permettent chaque jour à des milliers de personnes de marcher sur le chemin de l'inclusion, elles ne sont pas spontanément perçues comme des acteurs de l'innovation. Comme d'autres corps intermédiaires, appartiennent-elles à un « vieux monde » aujourd'hui dépassé ? La créativité, l'inventivité, la capacité d'anticipation et d'innovation se situeraient-elles aujourd'hui ailleurs, chez d'autres acteurs, évoluant (ou non) dans la sphère de l'économie sociale et solidaire ? Ne prouvent-elles pas au contraire leur capacité d'adaptation à l'évolution des besoins et des pratiques ? Ne demeurent-elles pas des maillons incontournables, en prise directe avec le terrain et acteurs des politiques publiques ?

Construit avec le réseau des Uriopss, des adhérents nationaux et le concours spécifique de l'Uriopss Bretagne, ce Congrès mettra en lumière des réalités parfois ignorées. Son ambition est de valoriser les dynamiques associatives à l'œuvre sur les territoires, pour renouveler le débat public, contribuer à une alternative pour les politiques publiques, ajuster en continu les pratiques et améliorer en profondeur la qualité de vie pour et avec les personnes concernées.

Tables rondes, conférence-débat grand public, ateliers et forums ponctueront ces deux jours de questionnement, d'échange et de construction collective.



UN CONGRÈS POUR S'INFORMER, S'OUTILLER, SE MOBILISER ET INVENTER !



S'INFORMER : ÉLARGIR LE CADRE D'ANALYSE DE L'INNOVATION

Souvent, l'innovation est appréhendée uniquement sous l'angle technologique et organisationnel, notamment dans certains courants du management ou selon certaines conceptions des politiques publiques. Or elle peut être observée à d'autres niveaux.

De multiples facettes à explorer...

❖ **L'innovation comme un enjeu global**, concernant les transformations sociétales, les conceptions du droit et celles de l'économie, les politiques publiques, les rapports sociaux... bien au-delà, donc, du fonctionnement des entreprises.

❖ **Les différents champs de l'innovation** : managériale, scientifique et technologique (numérique, IA), sociale, citoyenne.

❖ **Les diverses perspectives et conceptions** : améliorer seulement l'efficacité, repenser les politiques publiques notamment sur les territoires, développer l'émancipation des personnes...

❖ **Les choix possibles pour les associations, au carrefour de ces conceptions** : technologie, management, participation, gouvernance, projet...



S'OUTILLER : MIEUX INTÉGRER L'INNOVATION ASSOCIATIVE DANS LA STRATÉGIE ET LE FONCTIONNEMENT

Mise en avant d'inventions associatives et d'expériences innovantes, notamment dans l'ESS, rencontre avec des financeurs, ressources pédagogiques... ce Congrès proposera des outils et des pistes concrètes d'actions aux acteurs présents, notamment pour leur permettre de faire évoluer leurs pratiques.

SE MOBILISER : PESER SUR LES CONCEPTIONS DE L'INNOVATION

- **Le nouveau management public** est-il l'alpha et l'oméga de l'innovation en matière de politiques publiques ?
- **La protection sociale** peut-elle être rénovée autour d'une nouvelle perspective, celle du développement durable ?
- **Les droits individuels et les parcours** sont-ils deux axes suffisants pour piloter la transformation de l'offre dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé ?
- **La perspective des communs** peut-elle servir de trame pour une conception renouvelée du rôle des acteurs sur les territoires ?
- **La perspective de l'entrepreneuriat social** est-elle suffisante pour valoriser les capacités d'innovation des associations de santé et de solidarité ?
- **La participation des personnes** est-elle un levier d'innovation ?
- **Peut-on innover tous azimuts** sans un travail sur les valeurs socle et sur l'éthique ?

Autant de questions-clés qui seront mises en débat lors de ce Congrès...

INVENTER : PARTICIPER, AU CONGRÈS, À LA CONSTRUCTION D'INNOVATIONS EN COMMUN

Ateliers-débats, forums-découverte..., l'espace Agora proposera différents formats durant ces deux jours pour échanger et « produire » collectivement des inventions.

L'INNOVATION AU CŒUR DU VILLAGE DES EXPOSANTS

Des « **points innovations** » aménagés au sein du Village des exposants permettront de mettre en scène des innovations et de partager certaines pratiques. **Les exposants** présenteront également sur leurs stands, leurs innovations au service des acteurs associatifs.

Un **stand réseau Uniopss-Uriopss** valorisera les initiatives, prestations, outils et actions innovantes conduites par le réseau Uniopss-Uriopss pour et avec les adhérents (présentations, échanges, animations...).

Un « **Village breton** » mettra en avant plusieurs structures adhérentes de l'Uriopss Bretagne (ESAT et/ou entreprises adaptées) qui présenteront leurs productions (artisanat, spécialités bretonnes...).



MERCREDI 1^{er} AVRIL 2020

8:30 ACCUEIL CAFÉ ❖ Village des exposants

9:30 > 12:00 **PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

FILM D'OUVERTURE ▾

Réinventer la solidarité !

OUVERTURE PROTOCOLAIRE ▾

Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, **Gilles Rolland**, président de l'Uriopss Bretagne et des représentants des pouvoirs publics.

Revisitons l'innovation !

Le concept d'innovation doit-il se limiter à une vision entrepreneuriale et technologique ? Souvent perçues comme issues du « vieux monde », les associations portent-elles aussi leurs propres options au sujet de l'innovation ? Cette séquence sera l'occasion de poser le cadre général, en explorant de manière large les différentes facettes et conceptions : au-delà de l'approche entrepreneuriale, il s'agira de présenter une vision panoramique à partir d'un référentiel original, permettant notamment d'observer et de valoriser, sous un angle inédit, les pratiques et les initiatives des acteurs. Plusieurs zooms thématiques autour des sciences et des techniques, des droits de l'Homme, du développement durable, ou encore de la gestion des communs, viendront éclairer les nombreux enjeux qui entourent ce concept d'innovation. Un grand témoin nous permettra de prendre du recul sur tous ces échanges et de partager son analyse : une occasion supplémentaire d'ancrer l'innovation dans une certaine réalité française.

❖ **Regards croisés de chercheurs et d'acteurs sur le concept d'innovation**

Intervenant.e.s : **Elisabetta Bucolo**, chercheuse au CNAM, **Michel Jezéquel**, directeur général de l'association Don-Bosco et **Christine Chognot**, adjointe au directeur général et responsable de la mission de Recherche et Prospective de l'Uniopss.

❖ **Table ronde : Innovation et transformation de la société**

Intervenant.e.s : **Serge Tisseron**, psychiatre, membre de l'Académie des technologies, chercheur associé à l'Université Paris VII Denis Diderot, **Magali Lafourcade**, secrétaire générale de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, **Lionel Maurel**, directeur adjoint scientifique à l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS, animateur de la coop des communs, **Cécile Dufлот**, directrice générale d'Oxfam France.

❖ **Grand témoin**

Une personnalité issue de la société civile.

❖ **Animation** : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

12:00 **PAUSE « INNOVATIONS » ET APÉRITIF** ❖ Village des exposants
Un temps convivial pour échanger, découvrir et partager !

13:00 **DÉJEUNER**  14:00 **CAFÉ** ❖ Village des exposants

14:30 **ATELIERS-DÉBATS**

Sujets d'actualité, regards croisés, confrontations d'idées, témoignages... l'occasion de découvrir les multiples visages de l'innovation associative, de débattre des enjeux et d'ouvrir des pistes pour l'avenir.

16:15 **PAUSE « INNOVATIONS »** ❖ Village des exposants

17:00 > 18:30 **CONFÉRENCE-DÉBAT GRAND PUBLIC**

L'écologie et le social sont-ils faits pour vivre ensemble ?

Le 5 mars 2019, 19 organisations issues de la société civile ont adopté le Pacte social et écologique, véritable feuille de route à destination du gouvernement. Mais comment ce texte arrivera-t-il à irriguer l'ensemble de la société française ? A quelles conditions les citoyens, les acteurs publics, mais également le monde de l'entreprise, peuvent-ils s'en saisir ? Plus globalement, comment faire en sorte que l'écologie et le social, deux notions perçues bien souvent comme antinomiques, puissent se concilier et contribuer à faire évoluer notre modèle de société ?

❖ **Intervenant.e.s** : **Laurent Berger**, secrétaire général de la CFDT et initiateur du Pacte social et écologique, **Laurence Monnoyer-Smith**, ancienne Déléguée interministérielle et Commissaire générale au développement durable, conseillère environnement et climat du président du Centre national d'études spatiales, **Christian Roulleau**, président fondateur de Samsic et président du Conseil de gouvernance de la Family Office Roulleau.

❖ **Animation** : **Antoine Janbon** rédacteur en chef d'Union Sociale.

18:30 > 19:15 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIOPPSS**



Degemer mat e Breizh !



Bienvenue en Bretagne !

Autour d'un dîner de saveurs bretonnes, l'innovation sera également à l'honneur au cours de cette soirée, par des interludes musicaux au cœur de ce lieu chargé d'histoire. Du XIV^e au XXI^e siècle, le Couvent des Jacobins a eu plusieurs vies et utilisations. Depuis son origine, c'est un carrefour dédié aux rencontres et aux échanges. C'est aujourd'hui un lieu unique en France, devenu le Centre des Congrès de Rennes Métropole que nous vous invitons à découvrir autrement.

Sur inscription • Tarif : 58 €



| JEUDI 2 AVRIL 2020 |

8:00 ACCUEIL CAFÉ ↕ Village des exposants



9:00 ATELIERS-DÉBATS

Sujets d'actualité, regards croisés, confrontations d'idées, témoignages... l'occasion de découvrir les multiples visages de l'innovation associative, de débattre des enjeux et d'ouvrir des pistes pour l'avenir.

10:30 CIRCULATION ↕ Village des exposants

10:45 FORUMS-DÉCOUVERTE

Partage d'expériences, démarche prospective, nouvelles pratiques, paroles d'acteurs... un temps d'échanges, de découvertes et de co-construction.

11:45 PAUSE « INNOVATIONS » ET APÉRITIF ↕ Village des exposants

12:45 DÉJEUNER 13:45 CAFÉ ↕ Village des exposants

14:15-16:00 PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Agir aujourd'hui et construire demain !

Renouveau démocratique, société inclusive, transformation de l'offre, protection sociale et développement durable... Cette plénière de clôture mettra en évidence les apports des congressistes sur la notion d'innovation, mais également les évolutions possibles de la société et des politiques publiques... Il s'agira dans ce cadre de valoriser les analyses et pratiques associatives porteuses d'avenir, ainsi que les apports de la recherche et des acteurs publics. Une façon de préparer l'avenir ensemble.

⇨ Quels apports du Congrès pour préparer l'avenir ?

Intervenant : **Philippe Eynaud**, professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris et membre du Haut Conseil à la vie associative.

⇨ Table ronde – Innovation : comment changer d'échelle ?

> Plaidoyer sur la transformation de l'offre :

Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.

> Quel devenir pour la protection sociale ?

Bruno Palier, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po (Centre d'études européennes) et co-directeur du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po (LIEPP).

> Regards croisés sur la société inclusive :

Marie-Anne Montchamp, présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et **Patricia Sitruk**, directrice générale de l'OSE et membre du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss.

⇨ Animation : **Roland Janvier**, Vice-président de l'Uniopss Bretagne.

DISCOURS DE CLÔTURE ↕

Patrick Dautreline, président de l'Uniopss, un.e représentant.e de l'État.



En savoir plus et s'inscrire en ligne
congres.uniopss.asso.fr

L'ESPACE AGORA DU CONGRÈS



Afin de favoriser les échanges, les partages d'expériences, les réflexions et constructions collectives, l'Espace Agora du Congrès proposera différents temps durant les deux jours.

Circulez au gré de vos envies et de vos centres d'intérêt entre les ateliers-débats, les forums-découverte, sans oublier les points-innovation et les stands du Village des exposants.

L'occasion de découvrir les multiples visages de l'innovation associative et d'ouvrir des pistes pour l'avenir.

ATELIERS-DÉBATS MERCREDI 1^{er} AVRIL À 14 H 30

1 INNOVATION, INVENTION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'innovation fait actuellement l'objet d'un regain d'intérêt, mais son étude est ancienne : les processus d'innovation ont été étudiés par Schumpeter dès les années 30, avec en arrière-plan les travaux de Durkheim et Weber sur le changement et la régulation dans les sociétés qu'ils étudiaient, dans le contexte de la société industrielle. Appréhender l'innovation aujourd'hui suppose d'analyser l'époque présente, avec les enjeux qui lui sont propres, mais aussi de comprendre la marque des conceptions issues de configurations sociales, économiques et politiques antérieures. Il s'agit aussi de comprendre l'innovation, en explicitant les ressorts et la portée des changements dont elle participe : ceux-ci peuvent, au-delà de la sphère du fonctionnement des entreprises, concerner les rapports sociaux, le fonctionnement démocratique, voire de manière encore plus fondamentale le modèle de développement. Même si les courants dominants tendent à valoriser principalement le registre organisationnel de l'innovation (concernant les outils et méthodes de gestion d'activité), l'innovation peut aussi être appréhendée par le registre institutionnel (celui des normes et des valeurs porteuses de légitimité dans une société donnée). Débat sur l'innovation associative et partage d'expériences innovantes repérées au sein du réseau Uniopss-Uriopss.

✦ **Séverine Dellanegra**, (association La chrysalide de Martigues et du golfe de Fos), directrice du foyer de vie « Les Aigues Belles », du foyer d'accueil médicalisé « L'Esquirou » (Entressen) et du SAVS et Foyer d'hébergement « L'Adret » (Martigues) ; **Rémi Locquet**, directeur de l'EHPAD HSTV Rennes St- Louis, Groupe Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve ; **Linda Rakkah**, conseillère technique à l'Uriopss PACAC (Rapporteure).

✦ **Animation : Sara Zirari**, chargée de mission à l'Uniopss et doctorante en CIFRE.

*Explorer, témoigner,
découvrir, débattre...*

2 LES TECHNOLOGIES DE L'AUTONOMIE : QUELS USAGES POUR QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Les innovations technologiques pour l'accompagnement, le soin, le maintien de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ne sont pas sans soulever de nombreuses questions, à la fois éthiques, économiques et sociales. Contribuent-elles à favoriser un espace de vie et un environnement accueillant et bénéfique au service du maintien de l'autonomie ? Permettent-elles une réelle amélioration des capacités des personnes ? Tendent-elles, à l'inverse, à déshumaniser l'accompagnement, à faire disparaître tout contact humain ? Autant de questions qui se posent et qui confrontent des enjeux parfois contradictoires mais souvent légitimes. Il s'agira ainsi d'apporter des éléments de réponse autour du développement inévitable de ces technologies dans une perspective de complémentarité et non de substitution au lien social.

✦ Présentation d'outils innovants par **des représentant.e.s d'associations** ; mise en débat en présence d'**un.e philosophe et d'un.e juriste**.

✦ **Animation : Laurène Dervieu**, conseillère technique Autonomie, Uniopss.

3 LE RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES ASSOCIATIVES ET L'INTELLIGENCE COLLECTIVE : COMMENT REFAIRE ASSOCIATION ?

L'exigence des logiques de parcours conduit les associations à transformer leur rapport à l'environnement et, par ricochet, leur fonctionnement interne. L'évolution propre à chaque association ne prend réellement sens que dans le rapport à des dynamiques collectives, où s'éprouvent non seulement la capacité à proposer une organisation plus rationnelle, mais aussi la possibilité d'instituer un projet commun, sur un territoire. Autrement dit, la force de l'intelligence collective réside non seulement dans la mise en commun de capacités (expertise, organisation plus opérante des réponses, ...), mais aussi dans la possibilité d'explorer ensemble de nouveaux champs, d'éprouver ce qui fait sens, à savoir un agir en commun et des valeurs partagées.

Débat autour des expériences capitalisées par l'Espace Recherche Prospective en lien avec les Uriopss PACA-Corse et Auvergne-Rhône-Alpes.

✦ **Bernard Caubere**, président de l'Agence Solidarité Logement, co-fondateur et administrateur de l'association Les couleurs de l'accompagnement ; **Anais Jacoby**, directrice générale de l'ANEF Provence.

✦ **Animation : Yves Darnaud**, délégué général de l'Espace de Recherche et de Prospective.

4 LES INNOVATIONS ET LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Comment les innovations organisationnelles et numériques accompagnent-elles la transformation du système de santé ? En quoi l'innovation en santé peut-elle améliorer l'accès à la santé des publics vulnérables ?

Avec l'appui d'illustrations (télé médecine, e-parcours, article 51...), il s'agira d'échanger sur les enjeux, les questionnements éthiques et les impacts de ces innovations sur les structures, les parcours, les pratiques professionnelles et sur l'accès à la santé des personnes.

✚ **Docteur Marius Lupasco**, Fondation Bon Sauveur de Bégard (retour d'expérience de téléconsultations auprès d'un centre médico-psychologique de milieu rural) ; **une infirmière spécialisée** (déploiement de téléconsultations en psychogériatrie) ; retour d'expérience d'un porteur de projet d'innovation en santé dans le cadre de l'article 51 (à confirmer).

✚ **Animation : Danièle Jourdain-Menninger**, présidente de la Commission Santé de l'Uniopss.

5 DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOGEMENT

La transition énergétique s'impose de plus en plus dans le débat politique et se traduit, dans le domaine de l'habitat, par la question de la précarité énergétique pour les personnes.

L'Uniopss propose donc un atelier permettant de découvrir les SLIME, Services Locaux d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie, pratiqués en Bretagne, identifiés par la Fondation Abbé Pierre, à l'initiative de certaines collectivités territoriales, et qui gagneraient à être essayés ailleurs. Il s'agit d'une pratique d'aller-vers d'un chargé de visite, travailleur social ou intervenant énergie, se rendant au domicile du ménage en précarité énergétique pour diagnostiquer les problèmes d'habitat, d'énergie, sociaux et aiguiller celui-ci vers différents accompagnements (écogestes, maîtrise du budget, accès aux droits, travaux, relogement). Cet atelier sera également l'occasion de découvrir une bonne pratique déployée nationalement, « Mon logement et moi », innovation d'accompagnement collectif des personnes, y compris âgées, en précarité énergétique, imaginée par SOLIHA, à travers un jeu permettant de visualiser un meilleur usage énergétique du logement à partir d'une maquette en 3D.

✚ **Sébastien Jérôme**, directeur de SOLIHA Finistère ; **Stéphane Martin**, directeur de l'Agence Régionale de la Fondation Abbé Pierre Bretagne.

✚ **Animation : Joaquim Soares**, directeur de l'animation territoriale à la Fondation Abbé Pierre.

6 DÉMARCHE PARTICIPATIVE : UN LEVIER POUR L'ÉVOLUTION DES ASSOCIATIONS

Réponse à un besoin et une demande, la dynamique participative est un enjeu majeur d'évolution et de pérennité pour les associations. Celles-ci doivent s'inscrire dans une démarche durable d'affirmation de leur identité associative. Les modalités d'un élargissement de la démarche participative sont diverses et permettent de (re)donner du sens à l'action et la place de chacun dans les organisations et à inscrire les projets dans une démarche de qualité ; elles favorisent un engagement actif de toutes les parties prenantes de l'association (administrateurs, adhérents, salariés, personnes accompagnées, accueillies, aidants, partenaires). Ainsi, un certain nombre d'associations se lancent dans l'aventure, en mettant en place de la démocratie participative interrogeant la capacité des associations à réfléchir la place de chacun.

Une telle démarche nécessite finalement de s'intéresser à la juste partition des rôles, la reconnaissance et la responsabilité accordées à chacun. Dans cette perspective, questionner la gouvernance associative permet d'améliorer la mobilisation et la participation des acteurs, tout en engageant une nouvelle dynamique. Cet atelier sera l'occasion de présenter plusieurs projets et démarches de participation qui font évoluer les gouvernances et les pratiques d'associations et contribuent au développement et à la pérennisation de celles-ci.

✚ **Philippe Labbé**, ethnologue et docteur en sociologie ; **Association Kan ar Mor** (accompagnant des personnes en situation de handicap mental et/ou social ainsi que des personnes âgées).

✚ **Animation : Isabelle Léomant**, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours, Uniopss.

7 REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ, VÉRITABLE AVANCÉE OU RÉGRESSION MASQUÉE ?

A l'issue de la concertation sur le RUA, il sera intéressant d'analyser les dispositions proposées et retenues par le gouvernement. La réforme des minima et prestations sociales engagée par les pouvoirs publics sera-t-elle réellement vectrice de simplification, de lutte contre le non recours et d'amélioration des conditions de vie des allocataires ou sert-elle à masquer une nouvelle atteinte à l'encontre des plus précaires ? Quelles sont les réelles motivations gouvernementales et quelle est la vision de la protection sociale défendue ? Un intérêt particulier est à porter sur les effets de l'ouverture de ce minimum social aux jeunes les plus vulnérables (notamment ceux sortant de l'Aide sociale à l'enfance ou de la Protection judiciaire de la jeunesse), réelle innovation de cette réforme.

✚ **Clément Cadoret**, conseiller à la Délégation interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté ; **Tom Chevalier**, chercheur au CNRS et affilié à Sciences Po ; **Alexis Goursolas**, responsable du service Stratégie et analyse des politiques publiques de la Fédération des acteurs de la solidarité.

✚ **Animation : Marie Lambert-Muyart**, conseillère technique Enfance-Famille-Jeunesse et **Manon Jullien**, conseillère technique Lutte contre l'exclusion (Uniopss).

8 QUELLES INNOVATIONS POUR RENDRE L'EUROPE PLUS DÉMOCRATIQUE ?

Depuis plusieurs années, l'Union européenne, beaucoup plus que la France, met en place des dispositifs de consultation citoyenne et de concertation avec la société organisée. Grâce à ces consultations publiques, tout citoyen et toute organisation européenne peut donner son avis sur les politiques mises en œuvre et les législations de l'Union. Mais de quelle façon la Commission européenne tient-elle compte (ou non) des apports de la société civile dans l'élaboration des décisions en matière sociale ? Quelles barrières sont identifiées par le secteur associatif et comment les faire tomber ? Quel traitement des réponses de la société civile aux consultations de la Commission ? Et quel retour aux citoyens de ce qui a été fait à partir de leurs apports ? Enfin, comment faire en sorte que les associations soient mieux écoutées alors qu'elles ont des moyens plus limités que d'autres acteurs, notamment les entreprises lucratives ? Éléments de réponse dans cet atelier.

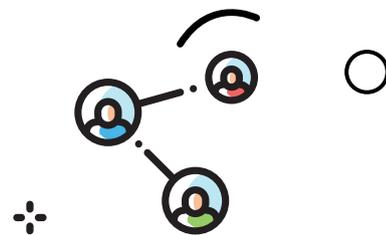
✚ **Michel Mercadié**, Secrétaire d'EAPN France et ancien membre du bureau de SocialPlatform ; **un.e représentant.e de la Commission européenne**.

✚ **Animation : Coline Siguier**, conseillère technique Europe-Vie associative, Uniopss.



ATELIERS-DÉBATS

JEUDI 2 AVRIL À 9 H



9 QUEL AVENIR

POUR LA JEUNESSE INVISIBLE ?

Les chances de réussite et d'intégration sociale sont-elles les mêmes pour un jeune qui grandit dans un petit village de l'Allier au regard de celui qui a vu le jour au cœur d'une grande métropole ? Quelles sont, au-delà des obstacles sociaux existants, toutes les frontières géographiques et culturelles qui empêchent des milliers de jeunes d'avoir la main sur leur avenir ? Cet atelier reviendra en profondeur sur l'ampleur et les causes de ce phénomène qui touche 60 % de la jeunesse française et qui questionne de plus en plus les politiques publiques, notamment leur capacité à travailler de concert à l'échelon national et local. Mais au-delà de ces constats, cet atelier permettra d'envisager les pistes à explorer pour lutter contre le déterminisme et les actions les plus innovantes du monde associatif, notamment sur le terrain de l'engagement, pour répondre aux attentes de cette jeunesse invisible, majoritairement rurale, dont on parle si peu...

✚ **Un.e représentant.e de l'association Familles Rurales ; un.e représentant.e de l'association Chemins d'Avenir.**

✚ **Animation : Myriam Bourgeois**, chargée de mission Service Civique (Uniopss) et **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

10 PEUT-ON CONJUGUER

MANAGEMENT ET HUMANISME ?

Un management humaniste, mettant l'Homme au centre des pratiques et de la stratégie, ne devrait-il pas s'imposer dans les activités sociales, médico-sociales ou de santé ? Une telle orientation serait cohérente avec la mission-même des établissements et services, où la nature des activités et leur ancrage dans un principe de solidarité institué devraient favoriser la conception d'un « faire commun » impliquant les équipes et les personnes prises en charge. Mais encore faudrait-il que les fonctionnements, actuellement très rigidifiés par le modèle bureaucratique, permettent plus d'implication individuelle, plus de transversalité entre les équipes, plus de croisements entre les disciplines. L'enjeu est aussi celui d'une réelle avancée de l'empowerment et de la bienveillance. Face à ces défis, l'évolution vers un « management agile » ou vers une « entreprise libérée » est-elle la panacée ?

✚ **Sandra Bertezene**, professeure titulaire de la Chaire de Gestion des Services de Santé, directrice de l'Équipe pédagogique nationale Santé & Solidarité au Cnam ; **Philippe Besson**, directeur général de l'AIMP Loire.

✚ **Animation : Laure Chareyre**, directrice de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes.



11 ASSOCIATION ET/OU

ENTREPRISE SOCIALE ?

L'avancée de l'entreprise sociale est un phénomène complexe et ambivalent : certes, de nombreuses opportunités sont associées à la mise en avant d'une forme d'entrepreneuriat prenant en compte les questions sociales, se démarquant ainsi de l'entrepreneuriat tourné d'abord vers le profit. Mais dans le même temps, certaines conceptions de l'entrepreneuriat social occultent toute dimension socio-politique aux porteurs d'une activité économique. Ces recompositions de l'entrepreneuriat sont à situer dans le contexte de phénomènes plus généraux, comme l'implantation du nouveau management public au sein de l'État ou l'extension des référentiels marchands à des composantes de plus en plus larges de la société.

✚ **Des représentant.e.s du Conseil de Recherche et Prospective (CRP)** de l'Uniopss ; **Robert Lafore**, professeur de droit public à Sciences Po Bordeaux, président du CRP.

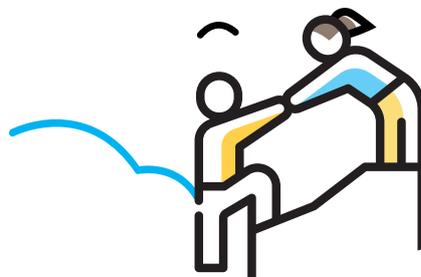
12 L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL ET LES ASSOCIATIONS

La question de l'analyse de l'utilité sociale n'est pas nouvelle : elle s'est invitée de longue date au débat de l'évaluation des politiques publiques ou du rôle des entreprises.

À chaque époque correspondent des modes et des mots-clés - évaluation d'utilité sociale, mesure d'impact social, ... - traduisant des enjeux qui se recomposent en fonction des contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Actuellement, l'une des questions critiques est celle d'une capacité à appréhender les problématiques sociales pour elles-mêmes et non comme subsidiaires aux problématiques économiques. Malgré la diffusion extensive des référentiels managériaux et marchands, dans les entreprises comme dans les politiques publiques, il est possible de développer des approches alternatives permettant de valoriser des démarches collectives, des effets agrégés, des processus longs, des dynamiques territoriales... Des expériences intéressantes sont menées à ce sujet dans les associations, notamment à l'occasion des démarches qu'elles initient sur la question de leur utilité sociale. Regards croisés à partir des expériences menées par les Uriopss Hauts-de-France et Pays-de-la Loire.

✚ **Salomé Lenglet**, chargée de mission, Uriopss Hauts-de-France ; **Cathy Bellec**, conseillère technique, Uriopss des Pays-de-la-Loire ; **Marion Boinot**, responsable Projets et Partenariats, Le Mouvement associatif ; **Christophe Vernier**, Secrétaire général de la Fondation du Crédit Coopératif.





13 GÉNÉROSITÉ ET NUMÉRIQUE : QUELS LEVIERS POUR FINANCER LES INITIATIVES ASSOCIATIVES ?

Dans un contexte de glissement des subventions publiques vers les appels à projets et appels d'offres, qui limitent fortement l'initiative associative, les associations cherchent à modifier leur modèle socio-économique pour mettre en œuvre leur projet. Cela concerne toutes les associations, qu'elles soient gestionnaires ou non. Elles se tournent notamment vers le don et le mécénat qui représentent une part certes minime mais stable dans leurs ressources budgétaires. Avec le développement des outils numériques, les associations disposent de nouveaux moyens pour faire appel à la générosité du public : campagnes de dons en ligne, crowdfunding, micro-dons, moteurs de recherche solidaires... Quels outils utilisent-elles et pour quelles finalités : communication, financement, etc. ? Sont-ils adaptés à toutes les associations quels que soient leurs taille et secteur ? Sont-ils une garantie de la liberté de l'initiative associative ? Le débat est ouvert !

✚ **Anne Cornilleau**, chargée d'études à l'Observatoire de la Philanthropie, Fondation de France ; **Brigitte Marzin**, responsable des partenariats, Association Les Genêts d'Or.

✚ **Animation : Coline Siguier**, conseillère technique Vie associative-Europe, Uniopss.

14 PATIENT - USAGER - PARTENAIRE : LEVIER D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ?

Derrière cette évolution du lexique, on assiste à un processus de transformation des politiques et des pratiques. Quelle place accorder à la parole des personnes accompagnées ? Leurs représentants ? Quelle(s) coopération(s) ? Comment décloisonner les secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux ? Le modèle « Patient - Usager - Partenaire » est-il un levier de développement des associations ? Qu'en est-il vraiment de la mise en œuvre de la participation effective des usagers, patients, personnes accompagnées et leurs représentants au sein des associations ? Cet atelier, porté par l'Uriopss Bretagne et ses adhérents, sera l'occasion de partager des expériences développées sur le territoire breton et plus généralement de débattre des freins et leviers dans la construction d'une société inclusive.

✚ **Alexandre Berkesse**, conseiller stratégique et gestionnaire exécutif du pôle européen, Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public ; **Gwenaëlle Lair**, Vice-Présidente de l'association Autisme Trégor-Goëlo et **Jean-Yves Déréat**, cadre supérieur de santé, pôle infanto-juvénile de la Fondation Bon Sauveur ; **Christiane Lemanach**, psychologue référent surdité, HSTV Moncontour, accompagnée d'une résidente de l'EHPAD HSTV Moncontour.

✚ **Animation : Roland Ollivier**, président de la Fondation Bon Sauveur, administrateur de l'Uriopss Bretagne et **Nathalie Perret-Launay**, directrice de l'Uriopss Bretagne.



15 QUELLES DYNAMIQUES PARTENARIALES POUR FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ?

Aujourd'hui, la majorité des enfants en situation de handicap de moins de trois ans sont gardés exclusivement par leurs parents. Pourtant, l'accueil des enfants en situation de handicap au sein de crèches ou auprès d'assistants maternels ou garde à domicile présente de nombreux avantages pour les enfants et leur famille. Favorisant la socialisation des enfants, il permet également de changer dès le plus jeune âge le regard porté sur le handicap. Le développement de l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap favorise également l'activité socio-professionnelle de leurs parents. Selon l'étude Geste, les professionnels de la petite enfance ont très peu de relations, voire une méconnaissance des acteurs du secteur du handicap. L'atelier proposé par l'Uniopss sera l'occasion d'étudier comment les acteurs du secteur du handicap et de la petite enfance peuvent travailler ensemble au niveau local pour développer l'accueil inclusif des enfants de moins de 3 ans. Il s'intéressera également aux freins que les parents, les professionnels et les acteurs institutionnels peuvent rencontrer pour cet accueil et fera état des bonnes pratiques menées sur certains territoires. L'objectif étant de dresser des recommandations sur les partenariats et initiatives innovantes à développer sur les territoires pour favoriser cet accueil.

✚ **Un représentant.e d'une CAF ; un représentant.e du secteur associatif** du champ de la petite enfance et du handicap.

✚ **Animation : Marie Lambert-Muyard**, conseillère technique Enfance-Famille-Jeunesse, Uniopss.

16 ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET LEURS ESSMS : FOCUS SUR DES TRANSFORMATIONS ORGANISATIONNELLES INNOVANTES

Coopérer, se transformer, mutualiser, s'ouvrir vers l'extérieur, rationalisation budgétaire sont autant d'éléments, qu'ils soient souhaités ou subis, qui amènent les associations gestionnaires et leurs établissements et services sociaux, médico-sociaux (ESSMS) à modifier leurs pratiques en matière de gestion. Cet atelier sera l'occasion d'échanger sur des transformations organisationnelles innovantes mises en place soit pour répondre aux besoins des personnes vulnérables soit pour pallier les difficultés de recrutement et de formation de leurs professionnels.

✚ **Un.e représentant.e de l'Association MCE-M3S**, qui a développé un dispositif de gestion territorialisée des emplois et des compétences (GTEC) en Normandie.

✚ **Animation : Aurélie Valleix**, conseillère technique gestion-tarifification, Uniopss.

FORUMS-DÉCOUVERTE

JEUDI 2 AVRIL À 10 H 45



17 L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE

Le système actuel de financement et de distribution des aides techniques (fauteuils roulants, lits médicalisés, déambulateurs, rampes de seuil, vélos adaptés, poussettes pédiatriques, aides au transfert) est coûteux, complexe, inéquitable et source d'un grand gaspillage. A l'heure de la promotion d'une économie sobre et raisonnée et au regard des enjeux environnementaux auxquels notre société doit faire face, n'est-il pas temps de repenser les principes d'attribution des aides techniques ? Comment passer d'un concept de propriété à un concept de service ? Le tri, la collecte et le recyclage des aides techniques ne doivent-ils pas être au cœur de ce nouveau système ? Il s'agira de poser un certain nombre de constats sur les limites du système actuel pour montrer qu'un autre modèle est possible et que la création d'une filière d'économie circulaire des aides techniques pourrait permettre de concilier performance économique, projet social et développement durable.

✦ **Hervé Parra**, directeur général du GIHP Nouvelle-Aquitaine et porteur d'une « recyclothèque » ; **Cécile Chevalier**, chargée de mission aides techniques et habitat à la CNSA.

✦ **Animation : Etienne Petitmengin**, président de la Commission Autonomie et Citoyenneté de l'Uniopss.

18 DÉTOUR AU JAPON : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES FACE À L'ACCULTURATION

Au Japon, l'accompagnement des personnes âgées est depuis longtemps repensé autour de l'avancée technologique. En France, elle suscite chez certains une réelle fascination. Mais ce qui est adapté et acceptable dans la culture nipponne peut-il être, en l'état, transposé dans la culture française ? Rien n'est moins sûr... Questions-réponses autour d'expériences au Japon.

✦ **Sandra Bertezene**, professeure titulaire de la Chaire de Gestion des Services de Santé, directrice de l'Equipe pédagogique nationale Santé & Solidarité au Cnam.

19 EXPLORONS LES INNOVATIONS MANAGÉRIALES DANS L'ESS !

Après une présentation de chiffres clés du 3^e baromètre national de la qualité de vie au travail dans l'ESS publié par Chorum, ce forum-découverte mettra en lumière plusieurs initiatives issues de l'ESS. Le public présent sera invité à participer directement au forum, en évaluant le caractère innovant de telle ou telle pratique managériale ou en partageant sa propre expérience.

✦ **Animation : Des représentant.e.s de Chorum.**

20 L'ADHÉSION ASSOCIATIVE : COMMENT LA RETPENSER DANS VOTRE ASSOCIATION ?

Souvent laissée de côté par manque de temps ou traitée de façon indirecte, la notion d'adhésion associative est un terme polysémique qui interroge les secteurs associatifs social, médico-social et de santé. Par ses liens avec l'engagement, le renouvellement des gouvernances, ou encore sa place dans l'évolution des modèles socio-économiques associatifs, l'adhésion revêt une place stratégique dans les évolutions du secteur des solidarités. Des pistes de réflexion existent-elles aujourd'hui pour repenser ses adhésions ? Ce forum propose un débat et un temps de réflexion collective au travers de la présentation d'une étude sur ce thème, conduite par l'Uniopss et le CRDLA social, médico-social et santé, en partenariat avec le cabinet de sociologie Mixing Générations.

✦ **Un représentant.e de Mixing Générations ; un.e responsable associatif** partie-prenante de l'étude.

✦ **Animation : Morgane Dor**, chargée de projets transversaux, Uniopss.

21 ET SI ON METTAIT LA QVT EN « JEU » ENSEMBLE ? »

Après une présentation synthétique au travers du cluster piloté par l'Uniopss Occitanie, des enjeux de la Qualité de Vie au Travail face à la transformation de l'offre, nous proposons aux personnes présentes de naviguer dans le mur numérique QVT et de tester un de ces outils pédagogiques : le « pré diagnostic image ». Conçu pour libérer la parole des équipes autour de la QVT, il permet aux encadrants d'initier la démarche dans un cadre ludique et convivial.

✦ **Animation : Laëtitia Courtin**, conseillère technique Droit social - Ressources humaines et **Nam Phuong Lacroix**, conseillère technique Projet, Évaluation, Qualité (Uniopss Occitanie).



22 ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE : MOTEUR... ACTION !

Après la présentation de rapports, d'enquêtes alertant sur les problèmes de recrutement et des conditions de travail difficiles des professionnels du secteur personnes âgées et la présentation d'un plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge, les attentes des acteurs sont fortes. Dans ce contexte, l'Uriopss Bretagne, avec ses adhérents, fait son cinéma pour promouvoir l'image de l'accompagnement et des soins des personnes âgées réalisés par les acteurs du secteur non lucratif en établissement ou à domicile. Venez découvrir un film qui donne la parole aux professionnels, aux personnes âgées et à leurs familles et qui montre la capacité d'innovation des acteurs.

✦ **Gilles Blaise**, réalisateur et gérant de la société Mook Productions ;
Claire Castellan, chargée de mission du Comité Régional de l'ADMR et Vice-présidente Ille-et-Vilaine de l'Uriopss Bretagne.

✦ **Animation : Véronique Dorval**, directrice adjointe de l'Uriopss Bretagne.

23 INNOVATION : COMMENT MIEUX L'IDENTIFIER ET SOUTENIR SON DÉVELOPPEMENT ?

L'innovation recouvre une multitude de formes. Les associations employeuses en sont très souvent pourvoyeuses, sans pour autant mettre en avant ces réalisations qui donnent une véritable dynamique au projet associatif. Ce forum est l'occasion de mieux appréhender les enjeux de l'innovation auxquels contribuent l'ensemble des acteurs économiques, dont le monde associatif.

Quelles sont les modalités qui concourent à la mise en œuvre d'innovations ? Quels sont les différents types d'innovations ? Quelles sont celles qui peuvent bénéficier de financements pour être pérennisées ?

✦ **Animation : Des représentant.e.s des Banques Populaires.**



LE VILLAGE DES EXPOSANTS, À L'HEURE DE L'INNOVATION !

Partie prenante de l'Espace Agora du Congrès, le Village des exposants mettra en lumière les innovations du réseau Uniopss-Uriopss, des adhérents, des partenaires... Rendez-vous sur les stands, dans les points-innovation pour des découvertes et temps d'échanges !

FRAIS DE PARTICIPATION

❖ **310 € Adhérents**

❖ **465 € Non-adhérents**

Tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits (au sein d'un même organisme). Les tarifs indiqués comprennent l'inscription aux séances plénières, à l'Espace Agora (ateliers-débats, forums-découverte...), l'accès aux Villages des exposants pendant les 2 jours du congrès, la mallette du participant. Ils ne comprennent pas les repas, la soirée festive du 1^{er} avril 2020, les moyens de transport ni l'hébergement.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 2 mars 2020. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà du 2 mars 2020, les frais d'inscription sont dus en totalité.

RÉDUCTION TRAIN

25 % sur les trajets aller-retour. Merci de préciser lors de votre inscription, si vous désirez un fichet spécial congrès. Il vous sera alors adressé par courrier.

HÉBERGEMENT

Un service dédié de réservation en ligne !

Pour votre hébergement (à la charge des participants), le parc hôtelier de Rennes dispose de nombreuses chambres situées à proximité du Centre des Congrès. Il est recommandé de réserver votre séjour le plus tôt possible. Pour faciliter vos démarches, l'Office de tourisme, « Destination Rennes », met à la disposition des participants au Congrès de l'Uniopss un service dédié de réservation en ligne dans une liste d'établissements (2, 3 et 4 étoiles), tous situés dans un périmètre de 10 minutes maximum du Centre des Congrès.

❖ Rendez-vous sur : congres.uniopss.asso.fr
> rubrique Hébergement

REPAS

Les déjeuners des 1^{er} et 2 avril peuvent être pris sur place moyennant un forfait de 35 € par repas et par personne (dans la limite des places disponibles). Les repas réglés lors de l'inscription ne pourront donner lieu à un remboursement en cas de désistement après le 2 mars 2020.

PROGRAMME ACCOMPAGNANTS

Nouveauté pour ce Congrès, il est proposé aux personnes accompagnant les congressistes de découvrir Rennes et son cœur historique (1 h 30 avec guide et conférencier) ainsi que les côtes d'Ille et Vilaine, de Saint-Malo à Cancale (une journée avec conférencier).

❖ Pour en savoir plus sur le programme de ces visites, rendez-vous sur le site :

congres.uniopss.asso.fr

> rubrique Informations pratiques

(inscription exclusivement via l'adresse mail suivante : uriopss@uriopss-bretagne.fr)

A noter que l'inscription aux déjeuners organisés au Centre des Congrès les 1^{er} et 2 avril est ouverte aux personnes accompagnant les congressistes (dans la limite des places disponibles et moyennant 35 € par repas et par personne). Celle-ci s'effectuera directement à l'accueil du Congrès.

SOIRÉE FESTIVE

Le 1^{er} avril à 19 h 30, l'innovation sera une nouvelle fois au rendez-vous avec un dîner de saveurs bretonnes, ponctué par des interludes musicaux, dans ce lieu chargé d'histoire qui abrita le Couvent des Jacobins (devenu aujourd'hui Centre des Congrès de Rennes).

❖ Tarif : 58 € par personne.



ACCÈS

Centre des Congrès de Rennes métropole - Couvent des Jacobins
20 place Sainte-Anne – 35000 Rennes

❖ A 20 minutes à pied ou 7 minutes en métro de la gare de Rennes

❖ 3 parkings à moins de 5 minutes à pied du Couvent des Jacobins (Parking Place Hoche, Parking Halles Martenot, Parking Chézy-Dinan)

❖ **Métro et Bus** : Station Sainte-Anne

❖ **Lignes de Bus** : 9 / 12 / 51 / C1 / C5 / N2

Le réseau de transport en commun est 100 % équipé pour les personnes à mobilité réduite.

Par le train :

Gare SNCF de Rennes

(56 navettes par jour)

❖ 1h25 de Paris ❖ 2h47 de l'aéroport

Paris - Charles de Gaulle ❖ 3h53 de

Lille ❖ 3h51 de Lyon

Par avion :

Aéroport de Rennes Bretagne

❖ 1h de Paris - Charles de Gaulle

❖ Vols directs quotidiens des principales villes françaises et européennes

Par la route :

❖ 3h30 de Paris ❖ 1h00 de Nantes

❖ 4h30 de Bordeaux ❖ 5h30 de Lille



Inscrivez-vous en ligne
Simple, pratique et rapide !

Rendez-vous sur le site dédié au Congrès :

congres.uniopss.asso.fr

❖ En quelques clics, vous pouvez inscrire les participants de votre structure et **beneficier des tarifs dégressifs** que nous proposons en fonction du nombre d'inscrits.

❖ **Vous choisissez librement votre mode de règlement** : par carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), par chèque, par mandat...

❖ Vous éditez vos badges d'accès.



CONTACT

UNIOOSS / Secrétariat du Congrès

❖ 15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13

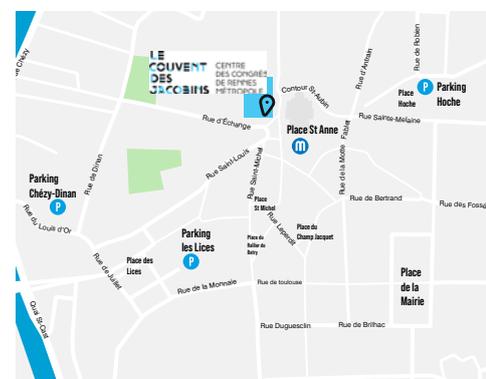
❖ Tél. 01 53 36 35 00

Fax 01 47 00 84 83

❖ congres@uniopss.asso.fr



En savoir plus et s'inscrire
congres.uniopss.asso.fr





Bulletin d'inscription

À retourner complété et accompagné du règlement

(chèque bancaire à l'ordre de l'Uniopss) à l'adresse suivante :
UNIOPSS – Secrétariat du Congrès – 15 rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris Cedex 13

ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL

PAYS

E-MAIL *

VILLE

TÉL.

TAMPON DE L'ORGANISME

TARIFS DÉGRESSIFS SELON LE NOMBRE D'INSCRITS	
Inscrits	Adhérents
1 ^{er} et 2 ^e	Non adhérents
3 ^e et 4 ^e	310 €/pers.
5 ^e et suivants	280 €/pers.
	210 €/pers.
	465 €/pers.
	420 €/pers.
	315 €/pers.

*N'oubliez pas de mentionner votre e-mail afin de recevoir vos badges d'accès au Congrès

Participants	Nom, Prénom en capitales	Fonction	Montant inscriptions (a)	Déjeuners 35 € par repas et par personne		Soirée festive 58 € par personne	Fichef SNCF (à cocher)
				1 ^{er} avril	2 avril		
1 ^{er}			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
2 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
3 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
4 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
5 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
6 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
7 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
8 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
9 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
10 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
11 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
Sous-totaux			(1) €	(2) €	(3) €	(4) €	€
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		 €				

(a) Pour chaque inscrit, indiquez le tarif d'inscription correspondant en vous référant aux tarifs mentionnés dans l'encadré « Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits ».

En vertu de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, j'autorise l'Uniopss à transmettre certaines des informations de cette fiche aux exposants du congrès 2020. Si vous ne souhaitez pas autoriser l'Uniopss à transmettre ces informations, veuillez cocher la case ci-contre

Inscrivez-vous en ligne, simple, pratique et rapide !
congres.uniopss.asso.fr

Retrouvez les conditions générales de vente sur le site internet du Congrès

LES ADHÉRENTS DE L'UNIOPSS

Liste arrêtée au 30 juillet 2019

LES ADHÉRENTS NATIONAUX

ACCENT PETITE ENFANCE*	CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)	FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)	LA CIMADE
ACIS FRANCE		FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)	LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
ACTION ENFANCE FONDATION MVE	CONGRÉGATION DES SOEURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ET AMIS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPEAF)	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
ADESSA A DOMICILE	CONGRÉGATION DES SOEURS NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPE)	MEDICINS DU MONDE
ADMR UNION NATIONALE	CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPÉCIALISÉS (CHEOPS)	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES Tsiganes ET GENS DU VOYAGE (FNASAT - GENS DU VOYAGE)	MUTLOG
ADVOCACY FRANCE	EMMAÛS FRANCE	FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTÉ (FNCS)	OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)
AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)	FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE	FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)	PROBTP RMS
AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITÉS ACTIVES (ANSA)	FÉDÉRATION ADDICTION	FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)	RÉSEAU COSI (RÉSEAU DE COHABITATION SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATIONNELLE)
AMICALE DU NID	FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE	FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)	SECOURS CATHOLIQUE
APF FRANCE HANDICAP	FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ	FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT FÉDÉRATION SANTÉ MENTALE FRANCE	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
APPRENTIS D'AUTEUIL	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)	FÉDÉRATION SOLIHA	SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)	FONDATION ABBÉ PIERRE	UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)
ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)	FÉDÉRATION DES CENTRES MEDICO-PSYCHO PÉDAGOGIQUES (FDCMPP)	FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)
ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)	FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)	FONDATION DE FRANCE	UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
ASSOCIATION L'ESSOR	FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)	FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT	UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)
ASSOCIATION LE MOULIN VERT	FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE	FONDATION DIACONESSES DE REUILLY	UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES	FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)	FONDATION LA VIE AU GRAND AIR	UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES (UNAFAM)
ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAFA)*	FÉDÉRATION FRANÇAISE SÉSAME AUTISME	FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ	UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBROLÉSÉS (UNAFCT)
ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)	FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME	FRANCE TERRE D'ASILE	UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS, DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES ET DE LEURS AMIS (UNAPEI)
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICOSOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)	FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MÉDIATION ET DES ESPACES FAMILIAUX (FENAMEF)	GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)	UNION NATIONALE DES CLAJ
CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)		L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (LADAPT)	UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
CITOYENS ET JUSTICE		L'ARCHE EN FRANCE	VACANCES ET FAMILLES
COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES*			VOIR ENSEMBLE
COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)			
COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL			

* Groupement associé

LES UNIONS RÉGIONALES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ara.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
www.uriopss-bfc.fr

BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.fr

CENTRE
www.uriopss-centre.fr

GRAND EST
www.uriopss-grandest.fr

HAUTS DE FRANCE
www.uriopss-hdf.fr

ILE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.fr

NORMANDIE
www.uriopss-normandie.fr

NOUVELLE AQUITAINE
www.uriopss-nouvelleaquitaine.fr

OCCITANIE
www.uriopss-occitanie.fr

PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.fr

PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.fr

LES URIOPSS ULTRAMARINES

GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr

MARTINIQUE / URASS
www.uriopss-martinique.fr

RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion-mayotte.fr



15 rue Albert - CS 21306, 75214 - Paris Cedex 13

Tél. 33 (1) 53 36 35 00

contact@uniopss.asso.fr - www.uniopss.asso.fr - [@Uniopss](https://twitter.com/Uniopss) - #CongresUniopss